

Commissaires ont été envoyés dans tous les Ports de la Monarchie pour en examiner l'état effectif, & les ordres sont donnés pour l'augmenter.

Quoique dans notre Journal du mois passé, nous n'ayons rien marqué de ce Royaume, il en est peu de chose à rapporter dans celui-ci qui puisse intéresser la curiosité de l'étranger; si ce n'est dans des faits particuliers, tels que les suivans.

On sçait que de tout tems les voyageurs ont été fort incommodés par le manquement de voitures & d'auberges dans les routes. Il en est à présent. Sur des représentations à ce sujet faites depuis la Paix, le Roi a consenti à ce qu'il en fût établi. Conséquemment, il y a des voitures publiques de *Madrid à Lisbonne, Cadix, Fort Sainte-Marie, Carthagene, Valence, Barcelonne & Pampelune*. Elles partent toutes les semaines depuis le 3. du mois de Mai de cette année. Chaque Maître donne 20 sols par lieue; les Domestiques n'en payent que 5. Il y a de bonnes Auberges à la Françoisé sur ces routes. Un Particulier qui en formé le projet, avoit conduit 900 mulets à l'Armée du Roi en Portugal, lorsque la Paix est venu à se conclure; & c'est pour le dédommager & le recompenser de son zèle qu'un privilege exclusif de cet établissement lui a été accordé.

En exécution de ce qui a été stipulé dans un des Articles du Traité de Paix entre cette Couronne, la France, l'Angleterre & le Portugal, *Chaves* a été restituée le 4. Mai au Roi de Portugal; *Almeyda* & les autres Forts, Places & Territoires que les troupes Espagnoles avoient conquis sur les Portugais, ont été rendus le 11.

D'un